

Date de convocation : 25 mars 2024

Conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 22

Présents : Éric le Bour, Jean-Luc Moisan, François Roué, Laurence Méar, Nicolas Bodennec, Christine Le Ster, Gérard Péron, Joël Suchocka, Goulven Pengam, Denis Saout, Florent Cardinal, Jean Didou, Claudie Péron, Magalie Kersauzon, Maïwenn Morvan, Marie-France Ropars, Monique Le Duff, Yves Jézéquel.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Catherine Gourmelon à Christine Le Ster, Morgan Azou à Maïwenn Morvan, Florence Bihan à Claudie Péron, André Creff à Yves Jézéquel.

Absent : Yvon Ropars.

Président de séance : Éric Le Bour

Secrétaire de séance : Monique Le Duff

Délibération n° D.49.2024

Relations institutionnelles –

Renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière de Kernevez-Bras à Plounevez-Lochrist

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de se prononcer sur le renouvellement de l'autorisation d'exploiter pour 30 ans la carrière de Kernevez-Bras à Plounevez-Lochrist.

Monsieur le Maire entendu,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral prescrivant l'ouverture d'une participation du public par voie électronique préalable à la délivrance de l'autorisation environnementale nécessaire à l'exploitation de la carrière Lagadec sise au lieu-dit Kernevez-Bras sur la Commune de Plounevez-Lochrist,

Vu la saisine du préfet relative à la consultation du public adressée au Maire de Plouescat,

Vu l'arrêté de consultation du public

Vu l'avis de consultation du public,

Vu le certificat d'affichage,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **ÉMET un avis favorable au renouvellement pour 30 ans de l'autorisation d'exploiter la carrière de Kernevez-Bras à Plounevez-Lochrist**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits ;

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

La secrétaire de séance

Monique Le Duff

Le Maire

Éric Le Bour



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture
et de sa publication sur le site internet de la Ville le...08.04.2024